

PROCURATION

Je, soussigné(e)
membre de L'ACAMA, déclare ne pas pouvoir être présent(e) à
l'Assemblée Générale du 19.03.2022,
et donne procuration à Monsieur/Madame
membre de
l'ACAMA, avec pouvoir de subdélégation1, pour me remplacer et pour voter
valablement en mon nom.
Procuration établie le
à

Mention écrite « Bon pour pouvoir » + Signature

¹ Ceci permet au mandataire qui reçoit plus d'une procuration de la transmettre à un autre membre de son choix